

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecturo du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Troisième dimanche de l'Avent. — Pape et travailleurs. — Vie de Catherine Tegahkouita, suite. — Communication. — Apostolat d'une enfant. — La liberté connue en Amérique. — Avis. — Chronique. — Nouvelles religieuses : Rome, France. — Bibliographie. — Les deux nouveaux martyrs, suite. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	15	DECEMBRE	— N. D du Bon Conseil.
MARDI,	17	“	— St-Ambroise.
JEUDI,	19	“	— SS. Anges de Lachine.
SAMEDI,	21	“	— Le Gesu.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	15	DECEMBRE	— 3e Avent, 2 ^e cl. sem.
Lundi,	16	“	— St-Eusèbe E. M. sem.
Mardi,	17	“	— De la Férie.
Mercredi,	18	“	— 4 Temps. Expect. B.V.M. d. m.
Jeudi,	19	“	— De la Férie.
Vendredi,	20	“	— 4 T. de la Férie.
Samedi,	21	“	— 4 T. St-Thomas, Ap. d. 2 cl

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 15 Dec. — Annonce des Quatre-Temps, de la fête de S. Thomas et des Antennes des G.

Cathédrale. — **Mardi 17.** A 7 hrs du soir, ouverture de la retraite des hommes.

Notre-Dame. — **Dimanche le 15,** à 7 hrs P. M. ouverture de la retraite des hommes.

N. D. des Anges. — **Dimanche 15.** Office des morts, à l'heure ordinaire, pour le repos de l'âme de M. A. Gibaud, ancien directeur de la congrégation des hommes.

Dimanche 15. Solennité du Titulaire de St-Constant et Ste-Lucie.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

TROISIEME DIMANCHE DE L'AVENT

“ Les Juifs de Jérusalem envoient à saint Jean des prêtres et des lévites. ”
(St-Jean, 1).

I. La députation de Jérusalem fait ressortir tout à la fois la grandeur et l'humilité de saint Jean ; sa grandeur, puisque les peuples le prennent pour l'un des anciens prophètes dont la vie était pleine de prodiges, et pour le Messie lui-même, c'est-à-dire pour le Saint des saints, pour Celui qui était l'espérance des patriarches et l'attente d'Israël. Mais plus le précurseur est grand dans l'esprit des hommes, plus il se dérobe à leurs hommages, comme l'étoile du matin s'efface au firmament devant le soleil, roi des astres. Saint Jean disparaît tout entier à l'heure où Jésus-Christ, le Soleil de justice, se manifeste au monde. La réponse qu'il donne aux Juifs est la simple expression de l'humilité ; il ne fait valoir aucune de ses prérogatives ; il ne parle ni de sa naissance illustre, ni de sa mission de prophète, ni du titre d'ange que l'Écriture lui avait donné. Il dit ce qu'il n'est pas, il ne dit pas ce qu'il est.

C'est ainsi que nous devons penser et agir ; c'est ainsi que nous devons parler de nous-mêmes.

II. L'humble attitude de saint Jean, en face de la députation des Juifs, nous donne lieu de remarquer les mouvements opposés de l'humilité et de la vanité. Tandis que la vanité s'attribue des mérites qu'elle n'a point, l'humilité ne se prévaut point de ceux qu'elle peut avoir ; et elle met autant de soin à voiler ses avantages que la vanité emploie d'industrie à les produire et à s'en glorifier. Il y a une vanité spirituelle qui s'attache aux vertus elles-mêmes, comme les insectes hideux qui flétrissent les plus belles fleurs. Rien n'est plus perfide que ces illusions, quand elles se mêlent à la religion. Or la vanité qui fuit la critique et se repaît de louanges, abouti infailliblement à la confusion ; car il n'y a rien de durable dans la gloire que les hommes se donnent les uns aux autres. L'humilité, au contraire, qui est un saint abaissement, purifie l'âme et la rend capable de s'élever jusqu'aux splendeurs de Dieu.

Ne nous permettons jamais les recherches de l'amour-propre, et n'écoutons, comme Jean-Baptiste, que les inspirations d'une sainte humilité.

PAPÉ ET TRAVAILLEURS

C'est avec une indicible émotion et une invincible espérance que nous voyons la France du travail aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. De tous les diocèses, de tous les centres manufacturiers viennent des représentants du lauréat manuel. Ils acclament Léon XIII, ils proclament, à la face du monde que le Pape est la clef de voûte sociale, et tout spécialement le défenseur des faibles et le protecteur du monde du travail.

Si, dans l'histoire du monde, nous examinons tout ensemble les vicissitudes de la Papauté et le sort des ouvriers nous constatons d'une façon saisissante combien la situation du travailleur est intimement liée à celle de la Papauté. Quand la Papauté est dans les catacombes l'ouvrier est un esclave, tyrannisé par des maîtres cruels. Quand la Papauté est à la tête de l'humanité le travail manuel affranchi s'élève à la hauteur d'une fonction sociale, honorée dans l'Eglise et dans l'Etat ayant sa puissance et sa dignité corporatives. Aujourd'hui la franc-maçonnerie, minant l'autorité de l'Eglise, a affaibli l'influence du Vicaire de Jésus-Christ. Nous constatons aussi que le travail manuel tend à redevenir comme dans les sociétés païennes, une nécessité sociale humiliante et impatientement supportée. En même temps que les droits du Pape sont méconnus, l'ouvrier est dépouillé des privilèges et droits dont l'Eglise l'avait entouré.

C'est qu'en effet le Pape est dans l'humanité l'incarnation véritable de la justice et de la charité. Quand sa puissance diminue, nous voyons un amoindrissement de la justice et de la miséricorde dans le monde du travail.

La justice peut-elle être respectée quand aussi bien que les patrons, les ouvriers sont les victimes fréquentes d'accaparements, noués, d'agiotages effrénés ? Ces agissements usuraires ravissent au travail des mains sa part légitime, pour la donner à ces spéculateurs qui sont des causes de ruine pour les fortunes privées et pour la fortune publique. La justice peut-elle exister dans une société où les docteurs en renom enseignent qu'entre le patron et l'ouvrier il n'y a d'autres rapports obligatoires que le salaire ? Ils nient la paternité sociale du patron, et ils prétendent qu'il n'y a aucune violation de la justice à ne pas s'occuper des âmes des travailleurs, alors même que le salut est en péril par suite des agglomérations industrielles.

Quand à la charité, non seulement les ennemis de l'Eglise refusent de la secourir, mais ils la persécutent ouvertement et font un crime aux âmes généreuses de leur dévouement pour l'humanité. Les anges visibles de la miséricorde sont traqués comme des malfaiteurs, et nous pouvons vraiment dire en toute vérité que la société organisée par la franc-maçonnerie tend à chasser la justice et la miséricorde du sein de l'humanité.

Qui en souffre plus que les ouvriers condamnés à un dur labeur où ils trouvent de moins en moins le pain quotidien ? Qui en souffre plus que les petits et les faibles, auxquels on refuse par une dureté criminelle le service gratuit et généreux des âmes héroïques qui ont entendu l'appel de Jésus-Christ ?

Nous ne voyons qu'un seul remède à tant de maux : c'est que l'autorité du Pape soit reconnue du monde entier, sa direction acceptée par les peuples et ses enseignements sur l'économie chrétienne répandus parmi les hommes des classes dirigeantes. Alors seulement, par l'exercice de la paternité sociale et par l'application des lois de la solidarité chrétienne, les ouvriers pourront retrouver le règne de la justice et de la miséricorde.

FÉLIX HARMEL.

VIE DE CATHERINE TEGAHKOUTA

PAR LE

P. PIERRE CHOLLENEC, S. J.

(Suite).

Il y avait alors, comme nous l'avons raconté au commencement une remarquable ferveur de piété dans la Mission de St-François-Xavier. Comme les Iroquois sont naturellement très courageux, ils faisaient des fruits de pénitence très étonnants, et quoique sachant bien que les péchés de la vie passée étaient effacés par le baptême, comme ils connaissaient par les lumières de la foi la gravité de l'offense commise contre Dieu, les hommes et les femmes se traitaient eux-mêmes avec une pieuse cruauté. Ils étaient habitués à se ceindre les reins avec des ceintures de fer pendant plusieurs jours de la semaine, de se mettre le corps en sang par de fréquentes flagellations, de se rouler dans la neige et de plonger en hiver dans l'eau glacée. Ils avaient tous un

désir si ardent d'apaiser Dieu que souvent ils allaient au-delà des bornes. On en trouve la preuve dans ce que fit une amie de Catherine, nommée Thérèse. Pendant une nuit excessivement froide, tandis que les autres, après une longue chasse étaient accablés de sommeil, elle descendit vers le fleuve, et ayant cassé la glace, se plongea le corps dans l'eau, s'y tenant pendant tout le temps qu'elle mit à réciter le chapelet de la Sainte Vierge, puis étant rentrée chez elle au sortir de l'eau, cette femme forte passa le reste de la nuit à laver le linge, ayant sur le dos sa chemise gelée, s'infligeant un supplice d'autant plus dur qu'il était plus long. Elle en fit autant les deux nuits suivantes, donnant ainsi un rare exemple de pénitence et de mortification. Mais sa chair fragile ne put soutenir une si grande ardeur de l'esprit, elle fut aussitôt saisie d'une très forte fièvre qui mit sa vie en péril.

A ces traits auxquels je pourrais en ajouter bien d'autres, il est facile de comprendre ce qu'étaient les chrétiens de la Mission de St-François-Xavier. Leur piété resplendissait à la maison et au dehors dans leurs paroles, leurs œuvres, leurs conversations, dans la prière, dans la chapelle, surtout dans l'assiduité, la modestie, l'attention et la ferveur tout-à-fait admirable qu'ils apportaient à la prière. Catherine se distinguait parmi tous les autres, et afin de s'unir plus étroitement à Dieu, elle pria le Père qui dirigeait sa conscience de lui permettre de faire le vœu de chasteté à l'exemple des saintes religieuses. Le prêtre s'y était opposé plusieurs fois, lorsqu'elle lui demandait cette permission, soit parce que c'était une chose nouvelle et inouïe chez les sauvages, soit parce que cela semblait tout-à-fait opposé, pour ne pas dire incompatible avec leurs habitudes et leur manière de vivre. Mais après avoir longtemps réfléchi sur une affaire si importante et avoir considéré la vie vraiment angélique de Catherine, il jugea sans hésitation que cette pensée ne lui avait été inspirée que par le Saint-Esprit, et se rendit enfin à sa pieuse demande.

La fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge était proche et comme Catherine vierge aimait la Reine des Vierges de toute l'ardeur de son cœur, nous choisîmes ce jour comme très convenable pour cette grande action. Vers huit heures du matin, tandis que le missionnaire célébrait le saint sacrifice à l'autel en présence des sauvages, et que les néophytes s'approchaient de la table sainte, Catherine se donna comme épouse à Jésus-Christ et cette néophyte fit le vœu de virginité.

Je ne saurais bien décrire ici avec quelle ardeur d'âme cette épouse de Dieu déjà remplie de Dieu, offrit à Dieu ce sacrifice d'elle-même. Les anges qui étaient présents, spectateurs et témoins d'une chose si nouvelle le connurent, il durent admirer une œuvre si difficile, la grandeur d'âme et la charité très ardente de cette femme. Ils n'étaient pas moins ravis de voir la seule femme parmi les sauvages qui fût ajoutée à leur nombre par le vœu de chasteté.

De fait à partir de ce jour Catherine mena une vie qui se rapprochait beaucoup de celle des anges. Sa conversation était dans le ciel, elle en goûtait les délices d'autant plus qu'elle affligeait davantage sa chair par de nouvelles macérations, devenue enfin incapable de les supporter, elle fut attaquée d'une grave maladie dont elle ne se remit pas entièrement, ayant contracté une très grande faiblesse d'estomac, laquelle s'étant compliquée de fréquents vomissements et d'une fièvre lente, elle tomba en langueur, perdit ses forces ; mais plus la chair s'affaiblissait en elle, plus les forces de l'esprit augmentaient, et elle pensait à de nouveaux moyens d'acquérir la sainteté.

(A suivre).

COMMUNICATION

Le Triduum de Nazareth.

Dimanche dernier, la chapelle de Nazareth avait revêtu ses ornements de grande fête.

Les jeunes gens de la Congrégation de la Sainte Vierge, attachée à ce sanctuaire, venaient y clore les pieux exercices de leur *Triduum* préparatoire à l'Immaculée Conception.

Chaque soir, depuis le mercredi précédent, l'élite de la jeunesse studieuse de Montréal se pressait au pied des autels pour entendre les éloquents paroles de M. l'abbé Guilhot, P. S. S.

Le zèle prédicateur mérite plus que des éloges pour le dévouement dont il a fait preuve pendant les quelques soirées qu'il nous a été donné de passer avec lui. Du reste, son thème était bien propre à faire pénétrer dans nos âmes les vérités saintes dont il se faisait le héraut.

Parler à la jeunesse de générosité, de dévouement, de sacrifice ; l'engager à venir s'enrôler sous les drapeaux de l'Immacu-

lée pour devenir dans notre siècle d'indifférence, les imitateurs de ces preux chevaliers du passé qui ne connaissaient d'autre devise que celle de " Dieu et Notre-Dame " ; le faire avec le ton convaincu du prêtre chrétien, les traits enflammés de l'apôtre et avec le style littéraire de l'éloquent sulpicien, c'était plus qu'il n'en fallait pour faire de notre *Triduum* une vraie fête de famille, un succès véritable.

La messe de communion de dimanche dernier, a été un digne couronnement du spectacle édifiant offert pendant les trois jours de préparation. Elle fut dite par Mgr Tanguay. M. le Curé de Notre-Dame adressa une courte mais chaleureuse allocution sur la solennité du jour. Il félicita les jeunes gens de l'esprit de piété dont ils avaient donné, les jours précédents, un si touchant témoignage et les exhorta à se montrer toute leur vie de dignes congréganistes de Marie.

Immédiatement après l'élévation, M. Albani Charette, E. E. M. se faisant l'interprète des nouveaux membres, au nombre de trente, lut à haute voix l'acte de consécration à la Sainte Vierge, que le préfet, M. U. Lalonde, E. E. M. renouvela au nom des anciens.

Le chœur de Nazareth, organisé tout récemment par M. Alfred Lortie, mérite les plus grands éloges pour la belle musique qu'il nous a fait entendre pendant le *Triduum* et tout spécialement dimanche dernier.

MM. Joseph Saucier, Henri Marien, E. E. D., J. S. Larue et Alphonse Lortie interprétèrent avec beaucoup d'âme un *Jesu mi* et un *Ave Maria* de Lambillotte.

MM. Edouard Clark et Henri Fortier, E. E. M. tinrent successivement l'orgue tant que durèrent les pieuses réunions.

Nous apprenons avec plaisir que M. Lortie et ses dévoués auxiliaires se proposent de continuer dans la même voie et de nous faire entendre tous les dimanches matin, à la messe de huit heures, les harmonies les mieux choisies du répertoire religieux.

Tout le monde n'a qu'une voix pour remercier M. l'abbé Bédard, P. S. S., pour l'activité et le zèle qu'il manifeste en toute rencontre pour faire avancer la Congrégation dont il est chargé, dans les sentiers de la piété où les regrettés MM. Lévêque et Hamon, P. S. S. l'avaient introduite.

Cette belle et pieuse démonstration ne saurait manquer d'en-

gager les étudiants de Montréal à suivre leurs confrères déjà enrôlés sous la bannière de la Vierge Immaculée :

La Congrégation de Nazareth a été fondée pour eux et son sanctuaire est le "chez soi" de l'étudiant.

UN ETUDIANT.

APOSTOLAT D'UNE ENFANT

Un jour, dans une instruction familière, un prêtre dit ces paroles : "Voulez-vous convertir une famille ? Amenez au milieu d'elle une âme qui sache souffrir."

— Voulez-vous le retour à Dieu d'une âme qui vous est chère ? souffrez pour elle."

Elles furent entendues par une enfant du peuple qui venait de faire sa première communion. Comment put-elle les comprendre ? C'est le secret de Dieu.

La pauvre enfant avait vu souvent pleurer sa mère, et elle rougissait de honte quand, le soir, presque tous les soirs, son père rentrait abêti par le vin.

Le jour où lui fut révélée la force de la souffrance, elle embrassa sa mère avec une effusion de tendresse qui fit tressaillir l'épouse malheureuse, et lui dit : "Maman, soyez contente ; bientôt, allez, papa ne vous fera plus pleurer."

Et le lendemain, au repas de midi, le seul qui réunissait la famille, l'enfant accepta le potage, un morceau de pain, et elle refusa tout le reste.

— Tu es malade ? dit la mère étonnée.

— Non, maman.

— Mange donc, dit le père.

— Pas aujourd'hui.

On crut à un caprice, et on voulut punir l'enfant en la laissant à sa bouderie.

Le soir, le père revint ivre comme tous les jours : l'enfant, qui était couchée et qui ne dormait point, l'entendit blasphémer, et elle se mit à pleurer. C'était la première fois que le blasphème lui arrachait des larmes.

Le lendemain, comme la veille, elle refusa, pendant le dîner, toute autre nourriture que du pain et de l'eau.

La mère s'inquiète, le père se fâche.

— Je veux que tu manges, dit-il en colère.

— Non, répondit l'enfant avec fermeté, non, tant que vous vous enivrerez, que vous ferez pleurer ma mère et que vous blasphèmerez ; je l'ai promis au bon Dieu, et je veux souffrir pour qu'il ne vous punisse pas.

Le père baissa la tête ; le soir, il rentra calme, et la petite fut charmante de gaité, d'entrain et d'appétit.

Mais l'habitude entraîna encore le père. Le jeûne de l'enfant recommença. Cette fois, le père n'osa rien dire ; seulement une grosse larme roula sur sa joue, il cessa de manger ; la mère pleurait ; seule, l'enfant restait calme.

Et lui, se levant et pressant sa fille dans ses bras :

— Pauvre martyre ! tu ferais toujours ainsi ?

— Oui, papa, jusqu'à ce que je sois morte ou que vous soyez converti.

— Ma fille ! ma fille ! je ne ferai plus pleurer ta mère !

LA LIBERTE COMME EN AMERIQUE

Nous lisons dans l'*Univers* :

Au milieu du bruit qui accompagne toujours les débuts d'une législature nouvelle, on n'a peut-être pas donné une attention suffisante aux détails transmis par le télégraphe sur l'inauguration de l'université catholique de Washington. Ils ont pourtant une grande importance et il est bon de s'y arrêter.

Nous ne parlons pas seulement des heureux présages contenus dans cette manifestation pour l'avenir du catholicisme aux Etats-Unis. A cet égard, le fait seul de la création d'une semblable université, les actes de générosité vraiment princiers dont elle a été l'occasion, en même temps que l'allégresse générale par laquelle d'un bout à l'autre du pays a été salué cet événement, sont une démonstration à laquelle il est superflu de rien ajouter.

Le fait le plus caractéristique, à notre avis, celui qui permet le mieux d'apprécier la situation faite aux catholiques des Etats-Unis, par comparaison avec la condition toute autre qui leur est faite en France, c'est la présence du président des Etats-Unis aux fêtes de Washington. Mais c'était peu pour M. Harrisson de donner ainsi un témoignage non équivoque de sa bienveillance pour la fondation nouvelle ; hautement, à plusieurs reprises, au ban-

quet de gala comme dans les conversations, il a témoigné de la faveur que ne pouvait manquer de rencontrer chez tous les honnêtes gens aux Etats-Unis, la création d'une école supérieure catholique. Et pour qu'on ne pût se méprendre sur le motif de cette faveur, il l'a nettement indiqué d'un mot : c'est que l'enseignement supérieur catholique ne peut que former d'excellents citoyens pour les Etats-Unis !

Ainsi, dans un pays en majorité protestant, voilà le loyal témoignage qu'une bouche officielle se fait l'honneur de rendre à l'action de l'enseignement catholique ! Mais si, de Washington nous ramenons nos regards sur la France, qu'y voyons-nous ! Non seulement le président de la République ne témoigne en aucun cas de la moindre bienveillance pour les catholiques : non seulement, dans tous ses discours prononcés durant l'Exposition, il n'a pas osé une seule fois placer le nom de Dieu, mais il se fait le complice de ministres qui en sont toujours, pour ce qui concerne toutes les manifestations du droit religieux, à préconiser une politique de persécution.

Et l'on s'étonne, après cela, que ni le clergé ni les catholiques ne puissent désarmer devant un tel gouvernement ! Et on fait un crime aux catholiques comme aux prêtres, d'avoir, dans la lutte électorale, parlé de la nécessité d'une action vigoureuse pour la défense des intérêts religieux ! En vérité nos adversaires nous estiment par trop naïfs ! Qu'ils considèrent ce qui se passe en Amérique et ils s'étonneront moins de voir les catholiques de France, dont le mot d'ordre était jadis : la liberté comme en Belgique, prendre aujourd'hui comme minimum de leur programme, ce mot d'ordre mieux approprié encore à leur situation récente : " la liberté comme en Amérique." La comparaison, nous le confessons, n'est pas à l'honneur des républicains de France, mais à qui la faute ? Ce n'est, certes, point aux catholiques.

AUGUSTE ROUSSEL.

AVIS

Ceux de nos lecteurs dont l'abonnement finit avec le mois de décembre sont priés de la renouveler avant l'expiration du terme. Nous rappelons que l'abonnement est d'une piastre par an, strictement payable d'avance.

CHRONIQUE

{ Archevêché de Montréal,
10 décembre 1889.

M. l'abbé Joseph-Hercule Dorion, curé de Ste-Anne d'Yamachiche, décédé le 8 du courant, au presbytère de la dite paroisse, était membre de la société d'une messe.

J. M. EMARD, P^{re}.
Chancelier.

* * *

La retraite des sourds-muets, qui s'est terminée dimanche dernier à Notre-Dame-des-Anges, a été prêchée par M. l'abbé F. Reid.

* * *

A la Cathédrale, la retraite des dames et demoiselles, prêchée par M. l'abbé F. Reid, s'est terminée hier par la consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus.

La retraite des hommes commencera mardi prochain, le 17, à 7 heures P. M.

* * *

Les différentes sections de la société de bienfaisance, connue sous le nom de " Catholic Mutual Benefit Association " se sont réunies dimanche dernier dans l'église de St-Antoine, rue Richmond ; Mgr l'Archevêque de Montréal était présent et a chanté le salut. Le sermon a été donné par M. J. Donnelly.

* * *

Nous avons appris avec douleur la mort du Rév. M. Dorion, curé d'Yamachiche.

Le Rév. M. Joseph-Hercule Dorion est né à Ste-Anne de la Pérade le 13 avril 1820 ; il était fils de feu Pierre-Antoine Dorion, Ecr, et de Dame Geneviève Bureau. Il fut ordonné prêtre le 12 septembre 1844. Il exerça le ministère à Kingsey, comme vicaire jusqu'en 1846, puis comme missionnaire à Drummondville jusqu'en 1853. C'est à cette époque qu'il fut nommé curé d'Yamachiche, où il est décédé le 8 du courant.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, dans l'église de Ste-Anne d'Yamachiche.

* * *

L'Osservatore Romano et le *Moniteur de Rome*, l'un en italien et l'autre en français, ont reproduit intégralement notre compte-rendu des fêtes qui ont eu lieu à Ottawa pour l'inauguration de l'Université.

* * *

L'article intitulé "a voiture du bon Dieu" La eu pareillement les honneurs de la reproduction dans plusieurs revues françaises.

* * *

La tempérance est une vertu chrétienne ; si l'on veut obtenir qu'elle soit pratiquée généralement parmi le peuple, il faut la lui inspirer par des motifs religieux plus forts que toutes les lois et tous les règlements. C'est sans doute le devoir de l'autorité civile de rendre à tous la tempérance plus facile en éloignant ce qui peut être une occasion de chute pour les faibles ; les moyens qu'elle emploie ou qu'on lui suggère sont bons, peut-être même nécessaires pour la moralité publique, mais tout cela doit être subordonné à un levier plus puissant dans le cœur d'un homme et d'un chrétien : l'amour de Dieu et le désir du salut éternel. La retraite qui vient de se terminer à St-Jean-Baptiste est une preuve de cette vérité. Après un sermon émouvant du R. P. Strubbe, les quelques milliers d'hommes qui remplissaient l'église sont venus au pied de l'autel, promettre solennellement à Dieu et dans l'intérêt de leur âme, d'être désormais fidèles observateurs de la tempérance. Ce qui s'est fait avec tant d'édification à St-Jean-Baptiste va se répéter dans toutes les églises de la ville pendant les retraites de Noël.

* * *

Dimanche dernier, avait lieu à Lachine, une belle et imposante cérémonie pour les Congrégations des hommes, et des enfants de Marie Immaculée. Quarante-cinq aspirants, ayant subi l'approbation requise par les règlements, étaient admis respectivement comme membres de ces congrégations. Mgr Lemmens, évêque de Vancouver, a bien voulu rehausser l'éclat de la fête par sa présence et présider la cérémonie. Le sermon de circonstance a été donné par Sa Grandeur qui sut démontrer en quelques mots les avantages immenses qui découlent pour toute une paroisse, de ces pieuses associations. Les cérémonies de réception étant terminées, Monseigneur chanta le salut, et après avoir reçu

la bénédiction du Dieu trois fois saint, la foule se retira tout heureuse de cette démonstration de piété. Ces jeunes congrégations, nées sous l'influence du zèle infatigable de M. le Curé de Lachine, sont appelées à faire un grand bien dans cette paroisse.

* * *

Dans toute l'étendue de l'Empire Britannique, on compte 9,730,000 catholiques, répartis comme suit :

En Irlande.....	3,913,000
En Angleterre et dans le pays de Galles	1,360,000
En Ecosse.....	327,000
Dans les colonies de l'Amérique.....	2,220,000
Dans l'Australasie.....	580,000
En Asie, colonies anglaises.....	1,044,000
En Afrique, " ".....	131,000
Dans les colonies européennes anglaises	175,000

* * *

Dans l'empire anglais, il y a actuellement
25 sièges métropolitains catholiques.
96 évêchés.
20 vicariats apostoliques.
8 préfectures apostoliques.

* * *

Au Canada, la proportion des catholiques est de 4,772 par 10,000 âmes.

* * *

Le doyen des missionnaires du monde entier, le R. P. Jarrige, vient de mourir ; il appartenait à la société des Missions étrangères de Paris.

Ce vaillant Français était né pendant la Révolution en 1794 ; il était parti pour les Indes en 1819, et il y a poursuivi pendant soixante dix ans les travaux de son apostolat.

* * *

Sœur Catherine, la fille et l'héritière du riche banquier Drexel, de Philadelphie, qui vient de se faire recevoir à Pittsburg dans l'Ordre de Ste-Marie, vient de confier au P. Stephen la direction du convent qu'elle fait construire à Torresdalle, près de Philadelphie. Le P. Stephen est un brave missionnaire, connu dans tous

les territoires du N. O. américain. Il n'y a pas de soldat ou de Peau-Rouge qui ne fût prêt à faire tuer pour lui. Depuis quelques années, il était à la tête du bureau indien de l'Eglise catholique que les fidèles entretiennent à Washington.

La maison dont il va prendre la direction est destinée à l'éducation des jeunes filles, — blanches, indiennes et nègresses, — qui se destinent à la vie religieuse et aux missions chez les indiens et chez les nègres du sud.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Rome. — Le 22 novembre, le Souverain Pontife a reçu en audience Sir John Lintorn Simmons, envoyé extraordinaire du gouvernement anglais, qui lui a présenté ses lettres de créance. Une personne qui a assisté à cette entrevue affirme que le général a lu un discours en français, disant clairement que sa mission s'étendait au delà de la question de la juridiction de Malte, et appuyant sur le fait que le roi d'Angleterre a la plus haute opinion de l'esprit élevé de Léon XIII. Le Pape a répondu en faisant l'éloge de Sir John Lintorn Simmons, qui, pendant le temps qu'il fut gouverneur de Malte, administra avec grande justice. Mais Léon XIII n'a fait aucune allusion à d'autres affaires. L'envoyé britannique et du reste, déclaré lui-même ouvertement avoir été très touché et très satisfait de l'audience que le Souverain Pontife lui a accordée. L'impression générale qui se dégage du caractère de la mission du général Simmons, et des diverses questions qu'il doit traiter, c'est qu'il en résultera l'établissement de rapports amicaux et réguliers entre la Grande-Bretagne et le Saint-Siège.

— Léon XIII continue à jouir d'une excellente santé.

France. — On annonce que le P. Pamphile Damien de Venter, frère du martyr de la charité, vient de partir pour l'île Molokai. Il est, lui aussi, religieux de la Congrégation des Sacré-Cœur de Picpus, et il a occupé, pendant plusieurs années, la chaire de Droit Canon et d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Versailles.

Le R. P. Pamphile Damien va retrouver là-bas le P. Conrardy, prêtre du diocèse de Liège, qui s'est fait, il y a deux ans, le compagnon et qui est devenu, depuis un an, le successeur du P. Damien.

Une lettre au P. Courardy, reçue récemment, nous apprend qu'après avoir souffert beaucoup avant de s'acclimater dans sa mission, il est maintenant très bien portant et qu'il compte bien pouvoir de longues années encore vivre au service des cinq à six cents lépreux qui constituent sa paroisse.

Il a pour sa part les hommes et les jeunes garçons : les femmes et les jeunes filles sont établies dans un village séparé, à une lieue de distance et confiées aux soins de religieuses. Les renseignements que le P. Courardy donne sur le triste sort de ses malheureuses ouailles font comprendre tout ce qu'il faut de charité et de dévouement à leur pasteur pour vivre au milieu d'elles et en contact continu avec elles.

Le brave prêtre dit, entre autres détails que parfois il a peine à trouver, parmi les plus jeunes, un enfant qui ait *des mains* ou, au moins des mains qui lui permettent de rendre le service d'enfant de chœur, et que la seule odeur nauséabonde, particulière à la lèpre, suffit parfois pour fermer l'estomac pour longtemps à tout aliment.

Et dire que cet horrible mal était, il n'y a que deux ou trois siècles encore, commun même en Occident, même en France ! Qu'il y avait, près de toutes les villes un peu importantes, des léproseries toujours peuplées !... Alors c'étaient des religieux et religieuses presque toutes de l'Ordre des Augustins, qui se dévouaient aux soins de ces malheureux, comme à un ministère tout ordinaire de la charité chrétienne. N'a-t-on pas trop peu relevé dans l'histoire les mérites de ces héros obscurs de la charité ?

— Un décret pontifical vient d'ériger canoniquement en Faculté de théologie l'École de théologie de l'Institut catholique de Paris.

Afrique. — *La Société des Missionnaires d'Alger.* — Le Chapitre de la Société des Missionnaires d'Alger s'est réuni pour l'élection de son supérieur général. Le Rév. Père Deguerry qui vient de remplir cette fonction pour la troisième fois pendant une période de trois années, avait réussi à faire accepter sa démission. Son Eminence le Cardinal Lavignerie a conseillé en même temps au Chapitre de choisir pour lui succéder, avec la dispense qu'il se chargerait de demander ensuite au Saint-Siège, Mgr Livinhac,

évêque de Pacando et vicaire apostolique de ... nza, dans l'Afrique équatoriale. Le Chapitre s'est rendu avec empressement à ces pensées, et Mgr Livinhac vient d'être élu et proclamé, avec l'approbation de son Eminence le Cardinal primate, supérieur général de la Congrégation des Missionnaires d'Alger.

BIBLIOGRAPHIE

Conférences sur la vie sociale. — Les principes de 89, par l'abbé E. Brettes, chanoine de Paris. Gaume & Cie, éditeurs, Paris, 1889.

Dans les six premières conférences que renferme ce volume, l'auteur traite successivement de La Souveraineté, La Loi, La Liberté, L'Égalité, La Fraternité, du rêve de 89; la septième conférence est consacrée à l'étude des Principes de l'Évangile.

Nous accusons réception d'une brochure intitulée " *The Owl commemorating the inauguration of Ottawa University and the unveiling of the Tabaret Statue.* "

C'est une livraison spéciale d'une revue publiée à l'Université d'Ottawa; imprimé avec luxe, ce numéro renferme un récit détaillé fort bien fait des fêtes de l'inauguration; le texte des discours qui y ont été prononcés; et des portraits de Monseigneur Duhamel, du Rév. Père Augier, Provincial, et de plusieurs autres personnages éminents.

Nos remerciements et nos félicitations aux éditeurs de l'Owl.

LES DEUX NOUVEAUX MARTYRS

LE VÉNÉRABLE PIERRE-MARIE CHANEL

PREMIER MARTYR DE L'OCÉANIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES MARISTES,
1803-1841.

(Suite).

A la rentrée suivante (1832), il fut nommé directeur spirituel de la maison. Pour une telle fonction, disait-il, " on ne devrait

pas être un homme, mais un ange." C'est ce qu'il fut dans la mesure possible. Un professeur s'exprimait ainsi à son égard : " On retrouvait en lui ce que Fénelon recommande aux éducateurs. " Il faut leur dit-il, qu'on n'ait qu'à vous voir pour savoir comment il faut aimer Dieu ; que vous soyez une loi vivante de la piété, ferme sans hauteur et doux sans mollesse ; il faut que l'amour divin vous presse et que, si Jésus-Christ vous demandait *M'aimez-vous ?* vous puissiez répondre : *Seigneur, je vous aime.* Alors vous mériteriez qu'il vous dise : *Paissez mes agneaux.* "

D'abord il excellait dans l'art d'apprendre le catéchisme aux enfants ; il gravait si bien en eux la doctrine chrétienne qu'elle ne s'y effaçait plus.

Pour travailler ensuite sur le cœur et la volonté, il appelait près de lui, de temps à autre, les élèves un à un ; c'est alors que, s'informant de leurs dispositions, il découvrait les plaies à guérir et cherchait à y porter remède. Il se faisait pour cela des remarques du préfet de discipline, mais se gardait de le laisser deviner. Ayant su qu'un élève avait un livre défendu, il le manda, et l'accueillant avec bonté, l'amena à avouer la chose. " Il me pria de lui remettre le livre, raconte ce jeune homme ; voyant que je ne voulais pas m'en défendre, il se jeta à mes genoux et me conjura, au nom de mes plus chers intérêts, de ne pas lui refuser ce sacrifice. Vivement frappé de ce mouvement inattendu, je me rendis. Quand je quittai le collège, il me donna ses derniers conseils, les yeux baignés de larmes. Le souvenir d'un si bon Père ne s'effacera jamais de mon cœur. "

Ce travail intime et efficace sur les âmes, il l'opérait plus encore au tribunal de la pénitence et c'est là surtout qu'au collège comme à Crozet, il se conciliait l'affection. Presque tous les élèves, de leur libre choix, s'adressaient à lui ; les professeurs et les domestiques firent de même. " Vous eussiez dit qu'il prenait votre cœur, rapporte un de ses pénitents, et qu'il l'enlaçait dans les liens de la charité pour le jeter dans le ciel. Le sien y était déjà ; il s'efforçait d'y conduire tous ceux qui lui confiaient leurs âmes. "

Quand le bien s'opérait, c'était pour lui une joie incomparable, " Une retraite vient d'avoir lieu dans notre collège, écrit-il le 20 décembre 1832 ; les tribunaux de la pénitence ont été baignés des larmes du repentir. A voir vu notre communauté à la rentrée et la voir maintenant, c'est voir le jour et la nuit. Nos enfants

sont contents à ravir. C'est quelques-uns sont venus en bondissant nous exprimer leur bonheur. J'en ai pleuré de joie."

Ce fut à la suite de cette retraite qu'il établit les deux Congrégations de la Sainte-Vierge et des Saints-Anges. Chaque semaine, il rassemblait les congréganistes pour entretenir leur ferveur. "Nous regardons ces deux Associations, disait-il comme un grand coup de la Providence." Par leur conduite, ses congréganistes exerçaient une influence salutaire. Ils firent aimer la fréquentation des sacrements et la discipline, et ils figuraient dans les cérémonies religieuses. Du reste, pour frapper les enfants, on donnait aux fêtes le plus de splendeur possible. "Nous nous rappellerons longtemps, disaient quelques-uns, les processions et les saluts magnifiques..., et cette touchante fête où fut inaugurée sur la façade intérieure de la maison, la statue de la Vierge immaculée qui, de ce trône adorable bénir ses enfants et présider à leurs jeux."

Outre les élèves, le Père Chanel donnait ses soins à d'autres âmes : Des pécheurs qu'il faisait convertir, des prêtres qui venaient faire une retraite sous sa direction, les malades de l'Hôtel-Dieu, qui était tout proche ; et bien des fois on vint l'appeler au milieu de la nuit. Les curés des environs étaient aussi très heureux de l'avoir pour prêcher et pour officier, les jours de fêtes ; Mgr Devie le fit lui-même prêcher dans sa cathédrale et louer son onction.

(à suivre).

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II March., XII, 46.

M. l'abbé J. H. Dorion, curé d'Yamachiche.

Jos. Lévy, avocat, Montréal.

Dame Julie Boyer, épouse de J. B. Ethier, Montréal.

Agnès-Anne Marie Beulac, Montréal.

Henri E. Benjamin,

Sr M. Prudentienne (Rosalie Desautels) des SS. NN. J. M.

Dr A. J. B. Rolland, M. D., Montréal.

DE PROFUNDIS.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Mesa... uvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres-Ang).

MENEELY & CIE,

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.



HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publics, les seules durables.
Aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chez **L. J. A. SURVEYER, 588, Notre-Dame.**

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLÉ EN 1850
132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau-chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. ST-CYR,
agents du département français.

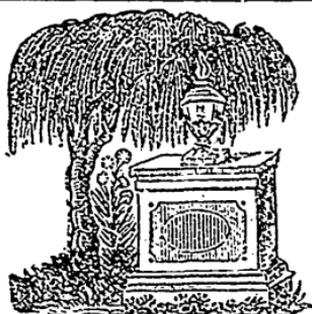
Wm. McMALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Égouts Écossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquotier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King,

MONTREAL, P. Q.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-neuvième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 18 Decembre 1889, a 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
1 do	500.00	2,000.00
4 do	300.00	3,000.00
10 do	200.00	6,000.05
30 Ameublements.....	100.00	6,050.00
60 do	50.05	10,000.00
200 Montres d'or.....	10.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	5.00	5,000.00
1000 Serviettes de toilette.....		

\$50,000.00

2307 lots valant

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940
MONTREAL.

Enseigne du Godendard Doré,

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

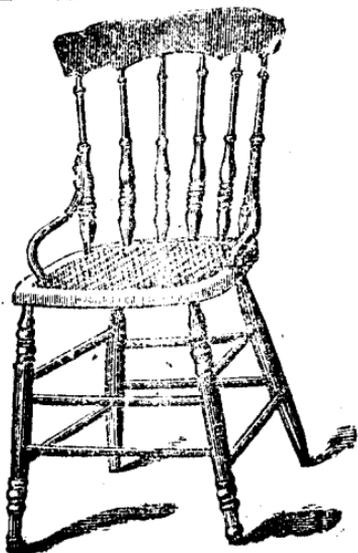
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

EN NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BEAU, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ÉTABLIE EN 1816
DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investis, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,100,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, Gérant.

C. S. GAGNIER

PEINTRE DÉCORATEUR

TAPISSIER

No 21 RUE VITTE No 21
MONTREAL.

ÉTABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRÈRE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 196.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1494.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER.

Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.